

Certificat de Qualification Professionnelle



Spécialité "Technicien Rugby à XV"

QUOI ?

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

Spécialité : Technicien

Mention : Rugby à XV

Code RNCP : 17332

Niveau de qualification : Niveau 4

POUR QUI ?

Le Technicien Sportif de rugby à XV peut exercer à temps plein au sein de clubs de rugby pour tous les collectifs jeunes (des moins de 16 ans au moins de 19 ans) et seniors jusqu'en Fédérale 2 pour animer, entraîner et encadrer en compétition.

PREREQUIS

- être âgé(e) de 18 ans
- être titulaire d'une attestation aux premiers secours (PSC1 ou AFPS) ou équivalent
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (jeune ou senior) ou d'une pratique en compétition au sein d'une équipe de rugby à XV
- OU être détenteur d'un des brevets fédéraux suivants, perfectionnement (ex jeune) ou optimisation (ex sénior)



Acquisition des compétences

La formation CQP Technicien Rugby à XV permet aux stagiaires l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification, à savoir :

- Planifier des entraînements au regard des caractéristiques du public entraîné
- Transmettre une technicité en vue d'améliorer la performance individuelle et/ou collective
- Garantir aux pratiquants des conditions de pratique sécuritaire dans l'environnement concerné.
- Assurer le suivi en compétition du collectif à charge



COÛT

La formation CQP Technicien Rugby à XV est d'une durée totale de 270 heures, et comprend :

- En présentiel : 120 heures (6 séminaires de 2 jours et demi)
- A distance (FOAD) : 30 heures
- En situation en structure : 120 heures

Coût : 2000 euros éligible au financement dans le cadre de la formation professionnelle continue, du compte personnel de formation, et du contrat de professionnalisation

